

Commune : VILLE DE WINTZENHEIM (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21680374200016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE Municipale

M. 57

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE WINTZENHEIM (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	55

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	57
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	58
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
B3.1 - Etat des provisions constituées	61
B3.2 - Etalement des provisions	63
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	64
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	65
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	71
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	72
B9 - Etat du personnel	74
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	78
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	79
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	80
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	81
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	82
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	83
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	84
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	85

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	8 311

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	944,84

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	653,59
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	894,66
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 693,69
4	Encours de dette / population (2) (3)	651,13
5	DGF / population	104,80
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	50,63 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	78,84 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	189,31 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	72,78 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	26,95 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	9 027 971,84	13 164 531,68	0,00	A1 4 136 559,84
Investissement	3 496 136,97	5 731 209,80	(3)	A2 2 235 072,83
Fonctionnement	5 531 834,87	7 433 321,88	(4)	A3 1 901 487,01

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 5 649 129,00	III + IV 403 660,00	B1	-5 245 469,00	
Investissement	I 5 649 129,00	III 403 660,00	B2	-5 245 469,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-1 108 909,16
Investissement	A2 + B2	-3 010 396,17
Fonctionnement	A3 + B3	1 901 487,01

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 5 649 129,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	202 075,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	741 172,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	4 705 882,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 403 660,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	403 660,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	5 038 100,20	8 241 035,16
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	5 649 129,00	403 660,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 042 534,04
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		10 687 229,20	10 687 229,20

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	2 878 240,20	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 878 240,20
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		2 878 240,20	2 878 240,20

TOTAL DU BUDGET (5)	13 565 469,40	13 565 469,40
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
01	TRAVAUX ROUTE DE COLMAR TRANCHE RUE CLEMENCEAU - RUE FLACHSLAND	23	5 250 000,00
TOTAL			5 250 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	5 250 000,00
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	65 000,00	202 075,00	250 000,00	0,00	517 075,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	30 000,00	0,00	320 000,00	0,00	350 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	609 000,00	741 172,00	1 718 100,20	0,00	3 068 272,20
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	2 985 000,00	4 705 882,00	2 750 000,00	0,00	10 440 882,00
Total des dépenses d'équipement		3 689 000,00	5 649 129,00	5 038 100,20	0,00	14 376 229,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	430 000,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses financières		461 000,00	0,00	0,00	0,00	461 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 150 000,00	5 649 129,00	5 038 100,20	0,00	14 837 229,20

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	70 000,00		0,00	0,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	300 500,00		0,00	0,00	300 500,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		370 500,00		0,00	0,00	370 500,00

TOTAL	4 520 500,00	5 649 129,00	5 038 100,20	0,00	15 207 729,20
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 207 729,20
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	1 564 000,00	403 660,00	2 110 860,00	0,00	4 078 520,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 564 000,00	403 660,00	2 110 860,00	0,00	4 078 520,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	3 202 934,96	0,00	3 202 934,96
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	81 000,00	0,00	231 000,00
Total des recettes financières		600 500,00	0,00	3 283 934,96	0,00	3 884 434,96
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 164 500,00	403 660,00	5 394 794,96	0,00	7 962 954,96

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 055 500,00		2 246 240,20	0,00	4 301 740,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		600 000,00	0,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	300 500,00		0,00	0,00	300 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 356 000,00		2 846 240,20	0,00	5 202 240,20

TOTAL	4 520 500,00	403 660,00	8 241 035,16	0,00	13 165 195,16
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 042 534,04
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 207 729,20
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 831 740,20
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 650 000,00	0,00	0,00	0,00	1 650 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 750 000,00	0,00	0,00	0,00	2 750 000,00
014	Atténuations de produits	41 000,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	950 000,00	0,00	20 000,00	0,00	970 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 391 000,00	0,00	20 000,00	0,00	5 411 000,00
66	Charges financières	49 000,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 450 000,00	0,00	32 000,00	0,00	5 482 000,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	2 055 500,00	0,00	2 246 240,20	0,00	4 301 740,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 055 500,00	0,00	2 846 240,20	0,00	4 901 740,20

TOTAL	7 505 500,00	0,00	2 878 240,20	0,00	10 383 740,20
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 383 740,20
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	160 000,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 409 000,00	0,00	0,00	0,00	1 409 000,00
731	Fiscalité locale	4 406 000,00	0,00	0,00	0,00	4 406 000,00
74	Dotations et participations (4)	1 205 000,00	0,00	0,00	0,00	1 205 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	230 000,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
Total des recettes de gestion courante		7 430 000,00	0,00	0,00	0,00	7 430 000,00
76	Produits financiers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
77	Produits spécifiques (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 435 500,00	0,00	0,00	0,00	7 435 500,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	70 000,00		0,00	0,00	70 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		70 000,00		0,00	0,00	70 000,00

TOTAL	7 505 500,00	0,00	0,00	0,00	7 505 500,00
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 878 240,20
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 383 740,20
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	4 831 740,20	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	452 075,00	0,00	452 075,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	320 000,00	0,00	320 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 459 272,20	0,00	2 459 272,20
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	7 455 882,00	0,00	7 455 882,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 687 229,20	0,00	10 687 229,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 687 229,20
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	20 000,00	0,00	20 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	12 000,00	600 000,00	612 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 246 240,20	2 246 240,20
Dépenses de fonctionnement – Total		32 000,00	2 846 240,20	2 878 240,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 878 240,20
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 514 520,00	0,00	2 514 520,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		600 000,00	600 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		2 246 240,20	2 246 240,20
024 Produits des cessions d'immobilisations	81 000,00		81 000,00
Recettes d'investissement – Total	2 595 520,00	2 846 240,20	5 441 760,20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 042 534,04
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	3 202 934,96
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 687 229,20
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 878 240,20
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 878 240,20
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		4 520 500,00	5 649 129,00	5 250 000,00	5 038 100,20	0,00	2 400 000,00	2 638 100,20	10 687 229,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 000,00	202 075,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	452 075,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	30 000,00	0,00	0,00	320 000,00	0,00	0,00	320 000,00	320 000,00
21	Immobilisations corporelles	609 000,00	741 172,00	0,00	1 718 100,20	0,00	0,00	1 718 100,20	2 459 272,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 985 000,00	4 705 882,00	5 250 000,00	2 750 000,00	0,00	2 400 000,00	350 000,00	7 455 882,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 689 000,00	5 649 129,00	5 250 000,00	5 038 100,20	0,00	2 400 000,00	2 638 100,20	10 687 229,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	430 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		461 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 150 000,00	5 649 129,00	5 250 000,00	5 038 100,20	0,00	2 400 000,00	2 638 100,20	10 687 229,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	300 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		370 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	10 687 229,20
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 520 500,00	403 660,00	5 038 100,20	0,00	5 441 760,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 564 000,00	403 660,00	2 110 860,00	0,00	2 514 520,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 564 000,00	403 660,00	2 110 860,00	0,00	2 514 520,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	81 000,00	0,00	81 000,00
Total des recettes financières		600 500,00	0,00	81 000,00	0,00	81 000,00

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 164 500,00	403 660,00	2 191 860,00	0,00	2 595 520,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 055 500,00		2 246 240,20	0,00	2 246 240,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		600 000,00	0,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	300 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 356 000,00		2 846 240,20	0,00	2 846 240,20

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)					2 042 534,04
---	--	--	--	--	---------------------

Affectation au compte 1068 (9)					3 202 934,96
---------------------------------------	--	--	--	--	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées					10 687 229,20
---	--	--	--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		4 520 500,00	5 649 129,00	5 250 000,00	5 038 100,20	0,00	2 400 000,00	2 638 100,20	10 687 229,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 000,00	202 075,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	452 075,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	702,00		0,00	0,00	0,00	0,00	702,00
2031	Frais d'études	65 000,00	198 073,00		250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	448 073,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	3 300,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	30 000,00	0,00	0,00	320 000,00	0,00	0,00	320 000,00	320 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	30 000,00	0,00		250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	609 000,00	741 172,00	0,00	1 718 100,20	0,00	0,00	1 718 100,20	2 459 272,20
2112	Terrains de voirie	500 000,00	0,00		700 000,00	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	1 380,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 380,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	155 431,00		551 100,20	0,00	0,00	551 100,20	706 531,20
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	26 179,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	66 179,00
21318	Autres bâtiments publics	109 000,00	451 102,00		0,00	0,00	0,00	0,00	451 102,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	7 543,00		0,00	0,00	0,00	0,00	7 543,00
2152	Installations de voirie	0,00	5 986,00		0,00	0,00	0,00	0,00	5 986,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	3 106,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 106,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	4 040,00		0,00	0,00	0,00	0,00	4 040,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	37 285,00		0,00	0,00	0,00	0,00	37 285,00
21561	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	10 162,00		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	90 162,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00		45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		115 000,00	0,00	0,00	115 000,00	115 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21611	Biens sous-jacents	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00		54 000,00	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	34 362,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	84 362,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 596,00		33 000,00	0,00	0,00	33 000,00	37 596,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 985 000,00	4 705 882,00	5 250 000,00	2 750 000,00	0,00	2 400 000,00	350 000,00	7 455 882,00
2313	Constructions	785 000,00	4 583 966,00		2 400 000,00	0,00	2 400 000,00	0,00	6 983 966,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 200 000,00	121 916,00		350 000,00	0,00	0,00	350 000,00	471 916,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 689 000,00	5 649 129,00	5 250 000,00	5 038 100,20	0,00	2 400 000,00	2 638 100,20	10 687 229,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	430 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	420 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		461 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 150 000,00	5 649 129,00	5 250 000,00	5 038 100,20	0,00	2 400 000,00	2 638 100,20	10 687 229,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139362	Dotation de soutien à l'invest local	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13938	Autres fonds équip. transférables	12 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	300 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	300 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		370 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 520 500,00	403 660,00	5 038 100,20	0,00	5 441 760,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 564 000,00	403 660,00	2 110 860,00	0,00	2 514 520,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	343 140,00	0,00	0,00	343 140,00
1322	Subv. non transf. Régions	282 700,00	0,00	624 440,00	0,00	624 440,00
1323	Subv. non transf. Départements	582 700,00	9 700,00	128 834,00	0,00	138 534,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	301 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	410 000,00	0,00	410 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	397 200,00	49 320,00	0,00	0,00	49 320,00
13361	Dotations équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00	824 146,00	0,00	824 146,00
1338	Autres fonds équip. transférables	0,00	0,00	123 440,00	0,00	123 440,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 564 000,00	403 660,00	2 110 860,00	0,00	2 514 520,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1382	Subv non transf Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00	0,00	81 000,00	0,00	81 000,00
Total des recettes financières		600 500,00	0,00	81 000,00	0,00	81 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 164 500,00	403 660,00	2 191 860,00	0,00	2 595 520,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 055 500,00		2 246 240,20	0,00	2 246 240,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00		600 000,00	0,00	600 000,00

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		9 668,20	0,00	9 668,20
28031	Frais d'études	0,00		4 343,28	0,00	4 343,28
28033	Frais d'insertion	0,00		660,81	0,00	660,81
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00		5 096,39	0,00	5 096,39
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		29 866,66	0,00	29 866,66
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		1 043,87	0,00	1 043,87
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		2 907,16	0,00	2 907,16
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00		5 629,96	0,00	5 629,96
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		4 484,00	0,00	4 484,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		2 057,19	0,00	2 057,19
281318	Autres bâtiments publics	0,00		474,00	0,00	474,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		20 905,55	0,00	20 905,55
28152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00		168,00	0,00	168,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00		1 491,27	0,00	1 491,27
281561	Matériel roulant	0,00		22 046,85	0,00	22 046,85
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		26 673,97	0,00	26 673,97
2815731	Matériel roulant	0,00		6 947,77	0,00	6 947,77
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		25 773,95	0,00	25 773,95
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		73 647,13	0,00	73 647,13
281828	Autres matériels de transport	0,00		38 324,75	0,00	38 324,75
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		22 677,12	0,00	22 677,12
281838	Autre matériel informatique	0,00		42 411,54	0,00	42 411,54
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		16 364,07	0,00	16 364,07
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		11 570,34	0,00	11 570,34
28185	Matériel de téléphonie	0,00		8 026,93	0,00	8 026,93
28188	Autres immo. corporelles	0,00		216 739,24	0,00	216 739,24
041	Opérations patrimoniales (10)	300 500,00		0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	500,00		0,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	250 000,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	50 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 356 000,00		2 846 240,20	0,00	2 846 240,20

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 505 500,00	0,00	0,00	2 878 240,20	0,00	0,00	2 878 240,20	2 878 240,20
011	Charges à caractère général (4)	1 650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 750 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	41 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	950 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 391 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
66	Charges financières	49 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		59 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
Total des dépenses réelles		5 450 000,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 055 500,00			2 246 240,20	0,00		2 246 240,20	2 246 240,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00			600 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 055 500,00			2 846 240,20	0,00		2 846 240,20	2 846 240,20

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 878 240,20
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I	II			
TOTAL		7 505 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 409 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 406 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 435 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	70 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		70 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	2 878 240,20
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 878 240,20
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 505 500,00	0,00	0,00	2 878 240,20	0,00	0,00	2 878 240,20	2 878 240,20
011	Charges à caractère général (5)	1 650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60222	Produits d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60226	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6032	Variat. stocks autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	48 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	7 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 744,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	84 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	26 810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	87 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	81 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	180 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61524	Entretien bois et forêts	35 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	38 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	97 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	33 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	10 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	56 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	40 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	30 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	34 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	20 896,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	24 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	45 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 750 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	77 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	8 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	28 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 387 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	46 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	397 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	98 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	20 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	221 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	347 750,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	45 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 750,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	16 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	41 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	41 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	950 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65311	Indemnités de fonction	117 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	14 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	25 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	250 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573643	Subv. fonct. fermier et concessionnaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	500 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 391 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
66	Charges financières	49 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	47 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		59 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
Total des dépenses réelles		5 450 000,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 055 500,00			2 246 240,20	0,00		2 246 240,20	2 246 240,20
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00			600 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			600 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 055 500,00			2 846 240,20	0,00		2 846 240,20	2 846 240,20

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		7 505 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	27 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	34 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 409 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	1 206 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 406 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	4 005 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74111	Dotations forfaitaire des communes	384 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	487 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75882	Reprise de réserve - Surplus de DMTO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 435 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	70 000,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	20 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		70 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		431 000,00	1 909 100,20	0,00	130 000,00	0,00	1 415 000,00	150 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	150 000,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	400 000,00	1 379 100,20	0,00	130 000,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	785 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 653 434,96	396 450,00	0,00	10 741,00	0,00	417 064,00	1 357 200,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	231 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 652 934,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	165 450,00	0,00	10 741,00	0,00	417 064,00	1 357 200,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		2 333 000,00	0,00	0,00	2 820 000,00		9 188 100,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		430 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 000,00	0,00	0,00	0,00		315 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	70 000,00		350 000,00
21	Immobilisations corporelles	68 000,00	0,00	0,00	0,00		2 327 100,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 200 000,00	0,00	0,00	2 750 000,00		5 735 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 724 405,00		7 559 294,96
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		231 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		3 652 934,96
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	1 724 405,00		3 674 860,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		318 500,00	3 184 664,00	0,00	248 680,00	416 881,00	429 550,00	17 100,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 091 244,00	0,00	12 000,00	34 906,00	109 050,00	2 100,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 401 420,00	0,00	231 680,00	381 975,00	290 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	255 500,00	692 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 661 500,00	51 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	215 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 409 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 034 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 203 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 000,00	0,00
76	Produits financiers	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	579 025,00	58 500,00	0,00	229 100,00		5 482 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	304 000,00	54 000,00	0,00	42 700,00		1 650 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	258 025,00	0,00	0,00	186 400,00		2 750 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		41 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00		970 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	17 000,00	2 000,00	0,00	0,00		49 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 000,00
RECETTES		0,00	175 800,00	292 200,00	0,00	25 000,00		7 435 500,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	23 800,00	70 200,00	0,00	25 000,00		160 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 409 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	150 000,00	222 000,00	0,00	0,00		4 406 000,00
74	Dotations et participations	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00		1 205 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		230 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 108 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 108 000,00									
3M PERISCOLAIRE	SOC CREDIT AGRICOLE ALSACE	31/07/2021		31/08/2021	3 000 000,00	F		0,650	0,661		M	C		A-1
4M POLE SPORTIF	Ets CCM VIGNOBLE ET CHATEAUX	14/08/2018		31/12/2018	4 000 000,00	F		1,130	1,150		M	C		A-1
CAF 108 000	SOC CAF DU HAUT RHIN	01/07/2019		01/07/2020	108 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		F-6
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 108 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 346 744,58					427 466,64	45 198,00	0,00	119,55
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 346 744,58					427 466,64	45 198,00	0,00	119,55
3M PERISCOLAIRE		0,00	A-1	2 637 500,00	17,33	F		0,661	150 000,00	16 696,88	0,00	44,91
4M POLE SPORTIF		0,00	A-1	2 644 444,58	9,67	F		1,150	266 666,64	28 501,12	0,00	74,64
CAF 108 000		0,00	F-6	64 800,00	5,33	F		0,000	10 800,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 346 744,58					427 466,64	45 198,00	0,00	119,55

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
CAF 108 000	SOC CAF DU HAUT RHIN	108 000,00	64 800,00	6	10,00				0,00		0,000	0,00	0,00	1,21
TOTAL (F)		108 000,00	64 800,00						0,00			0,00	0,00	1,21
TOTAL GENERAL		108 000,00	64 800,00						0,00			0,00	0,00	1,21

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 281 944,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						1,21
	Montant en euros						64 800,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		18-12-2020
	Catégories de biens amortis		
L	Attributions de compensation (ZAE-charges de renouvellement équi	5	18/12/2020
L	Autre matériel et outillage d'incendie (matériel incendie, borne	5	18/12/2020
L	Autres agencement et aménagement de terrain	15	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	12	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	15	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	11	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	9	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	13	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	14	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles (gros électroménager-réfrigér	5	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles (instruments de musique-coffr	7	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles (lave linge-lave vaisselle)	6	18/12/2020
L	Autres immobilisations corporelles (matériel sport jeunesse cuis	8	18/12/2020
L	Autres matériel et outillage voirie (tracteurs-balayeuses-tondeu	10	18/12/2020
L	Documents d'urbanisme	5	18/12/2020
L	Equipement garages et atelier	5	18/12/2020
L	Etudes non suivies de travaux	5	18/12/2020
L	Immeubles de rapport	20	18/12/2020
L	Insertion non suivie de travaux	5	18/12/2020
L	Installation.agenc.aménagements divers (aires de jeux, équipemen	10	18/12/2020
L	Logiciel-licences-brevets-progiciels...	3	18/12/2020
L	Logiciel-licences-brevets-progiciels...	5	18/12/2020
L	Logiciel-licences-brevets-progiciels...	2	18/12/2020
L	Logiciel-licences-brevets-progiciels....	4	18/12/2020
L	Matériel roulant	11	18/12/2020
L	Matériel roulant d'incendie	8	18/12/2020
L	Matériel de transport (camions-voitures-utilitaires-remorques...	10	18/12/2020
L	Matériel informatique(ordinateurs-copieurs-vidéoprojecteurs...)	5	18/12/2020
L	Matériel roulant	14	18/12/2020
L	Matériel roulant	6	18/12/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Matériel roulant	12	18/12/2020
L	Matériel roulant	5	18/12/2020
L	Matériel roulant	13	18/12/2020
L	Matériel roulant	9	18/12/2020
L	Matériel roulant	10	18/12/2020
L	Matériel roulant	8	18/12/2020
L	Matériel roulant	15	18/12/2020
L	Matériel roulant	7	18/12/2020
L	Matériel roulant d'incendie	6	18/12/2020
L	Matériel roulant d'incendie	5	18/12/2020
L	Matériel roulant d'incendie	7	18/12/2020
L	Matériel roulant d'incendie	9	18/12/2020
L	Matériel roulant d'incendie	10	18/12/2020
L	Mobilier (bureaux-tables-armoires-chaises...)	10	18/12/2020
L	Projets d'infrastructures int.national	40	18/12/2020
L	Subv.équipement	5	18/12/2020
L	Subv.équipement bâtiments et installations	30	18/12/2020
L	Subv.équipement en nature	5	18/12/2020
L	Subv.équipement org.publics	5	18/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	12 000,00		9 180,65	21 180,65	9 180,65	12 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	12 000,00		9 180,65	21 180,65	9 180,65	12 000,00
Recettes non recouvrées de plus de 2 années	12 000,00	20/02/2023	9 180,65	21 180,65	9 180,65	12 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	12 000,00		9 180,65	21 180,65	9 180,65	12 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	12 000,00		9 180,65	21 180,65	9 180,65	12 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	18 576 954,17	11 835 193,14	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					5 075 053,50	4 758 676,06										56 691,77	94 911,00	
COOPERATIVE CENTRE ALSACE HABITAT	2021	X Echéance constante	"LA GARANCE" 21 LOGEMENTS RUE ACKER LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	39 302,00	37 840,35	46,83	A	F	0,300	F	0,300	-		113,52	734,12		
COOPERATIVE CENTRE ALSACE HABITAT	2021	X Echéance constante	"LA GARANCE" 21 LOGEMENTS RUE ACKER LOGALBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	424 478,50	407 374,30	36,83	A	F	1,100	F	1,100	-		4 481,12	8 693,46		
COOPERATIVE CENTRE ALSACE HABITAT	2021	X Echéance constante	"LA GARANCE" 21 LOGEMENTS RUE ACKER LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	166 145,50	161 097,39	46,83	A	F	1,100	F	1,100	-		1 772,07	2 565,78		
COOPERATIVE CENTRE ALSACE HABITAT	2021	X Echéance constante	"LA GARANCE" 21 LOGEMENTS RUE ACKER A LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	70 834,50	67 490,72	36,83	A	F	0,300	F	0,300	-		202,47	1 679,42		
COOPERATIVE CENTRE ALSACE HABITAT	2021	X Echéance constante	"LA GARANCE" 21 LOGEMENTS RUE ACKER LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	157 500,00	157 500,00	34,83	A	F	0,990	F	0,990	-		1 559,25	0,00		
OPH HABITATS DE HAUTE ALSACE	2019	C	8 PAVILLONS INDIVIDUELS RUE ACKER LOGELB	SA BANQUE POSTALE	92 500,00	85 100,00	45,75	T	F	1,110	F	1,110	-		936,91	1 850,00		
OPH HABITATS DE HAUTE ALSACE	2019	X Echéance constante	8 PAVILLONS INDIVIDUELS RUE ACKER LOGELBACH	SA BANQUE POSTALE	232 500,00	216 224,57	35,75	T	F	1,860	F	1,860	-		3 992,17	4 261,15		

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	8 PAVILLONS INDIVIDUELS RUE ACKER LOGELBACH	SA BANQUE POSTALE	222 500,00	197 071,14	25,75	T	F	1,150	F	1,150	-		2 238,17	6 541,83		
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2021	X Echéance constante	15 LOGEMENTS ROUTE DE COLMAR A LOGELBACH	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	575 000,00	550 587,89	37,25	A	F	0,300	F	0,300	A-1		4 404,71	11 024,25		
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2023	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS VENTE EN L'ETAT FUTUR ACHEVEMENT - RUE DU HOHNACK A WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	122 219,50	122 219,50	38,83	A	F	4,110	F	4,110	-		418,60	1 253,18		
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2023	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS VENTE DE L'ETAT FUTUR ACHEVEMENT - RUE DU HONOCK A WINTZENHEIM	SOC CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL	415 500,00	414 901,34	29,67	M	F	4,000	F	4,000	-		16 462,43	7 341,49		
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2023	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS VENTE EN L'ETAT FUTUR ACHEVEMENT - RUE DU HOHNACK A WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	105 145,50	105 145,50	48,83	A	F	4,110	F	4,110	-		360,12	665,62		
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2023	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS VENTE EN L'ETAT FUTUR ACHEVEMENT - RUE DU HOHNACK A WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	131 686,00	131 686,00	38,83	A	F	4,110	F	4,110	-		451,02	1 350,25		
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2023	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS VENTE EN L'ETAT FUTUR ACHEVEMENT - RUE DU HOHNACK A WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	113 594,50	113 594,50	38,83	A	F	2,800	F	2,800	-		265,05	1 576,10		

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2023	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 8 LOGEMENTS VENTE EN L'ETAT FUTUR ACHEVEMENT - RUE HOHNACK A WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	105 147,50	105 147,50	48,83	A	F		2,800	F	2,800	-		245,34	988,65	
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	acquisition de 30 logements 74aetb RUE DU HETRE	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	500 000,00	443 332,18	34,67	A	V	TLIVA	0,550	V	TLIVA	0,550	-	TLIVA	2 438,33	11 521,25
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS RUE ACKER	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	56 000,00	51 065,47	44,67	A	V	TLIVA	0,550	V	TLIVA	0,550	-	TLIVA	280,86	1 003,25
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS 74aetb RUE DU HETRE	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	104 000,00	94 835,89	44,67	A	V	TLIVA	0,550	V	TLIVA	0,550	-	TLIVA	521,60	1 863,17
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS 74aetb RUE DU HETRE	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	550 000,00	496 266,60	34,67	A	V	TLIVA	1,350	V	TLIVA	1,350	-	TLIVA	6 699,60	11 185,81
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS RUE ACKER	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	89 500,00	82 186,26	43,67	A	V	TLIVA	1,350	V	TLIVA	1,350	-	TLIVA	1 109,51	1 538,79
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	ACQUISITION DE 30 LOGEMENTS 74aetb RUE DU HETRE	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	111 500,00	103 405,01	44,67	A	V	TLIVA	1,350	V	TLIVA	1,350	-	TLIVA	1 395,97	1 685,15
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION 21 LOGEMENTS RUE ACKER	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	275 500,00	244 276,02	34,67	A	V	TLIVA	0,550	V	TLIVA	0,550	-	TLIVA	1 343,52	6 348,21
POLE HABITAT COLMAR - CENTRE ALSACE - OPH	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 21 LOGEMENTS RUE ACKER	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	414 500,00	370 327,93	34,67	A	V	TLIVA	1,350	V	TLIVA	1,350	-	TLIVA	4 999,43	9 240,07

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 429 728,99	1 126 377,96											33 581,10	107 907,48
RECUP Fédération de Charité du Diocèse	2011	X Echéance constante	Financement partiel 1ere tranche construction d'un	Ass Caisse Régionale Assurance Malad	316 316,00	111 430,60	5,83	A	F		0,100	F		0,100	-		111,43	15 870,96
RECUP ITEP	2011	C	Financement du bâtiment Le Château	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	750 000,00	346 875,00	8,83	T	F		3,460	F		3,460	-		11 515,32	37 500,00
RECUP ITEP La Forge	2010	C	Construction internat pour 40 enfants ITEP de La F	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	1 363 412,99	668 072,36	12,00	T	F		3,390	F		3,390	-		21 954,35	54 536,52
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 072 171,68	5 950 139,12											119 249,42	336 228,72
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS COLLECTIFS RUE DU HETRE / HAUSSMANN	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	970 117,14	894 806,75	35,67	A	V	TLIVA	1,350	V	TLIVA	1,350	-	TLIVA	12 079,89	19 467,29
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS COLLECTIFS 9-9a RUE DES ACACIAS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	19 657,50	17 925,34	44,67	A	V	TLIVA	0,550	V	TLIVA	0,550	-	TLIVA	98,59	352,17
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION 28 LOGEMENTS COLLECTIFS RUE DU HETRE / HAUSSMANN	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	393 825,46	358 216,06	35,67	A	V	TLIVA	0,550	V	TLIVA	0,550	A-	TLIVA	1 970,19	9 025,09
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS LOCATIFS 9-9a REU DES ACACIAS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	62 658,50	58 109,42	44,67	A	V	TLIVA	1,350	V	TLIVA	1,350	-	TLIVA	784,48	946,99

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS COLLECTIFS RUE DU HETRE / HAUSSMANN	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	74 650,00	68 072,11	44,67	A	V	TLIVA	0,550	V	TLIVA	0,550	A-	TLIVA	374,40	1 337,36
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS COLLECTIFS RUE DU HETRE / HAUSSMANN	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	163 983,00	152 077,66	44,67	A	V	TLIVA	1,350	V	TLIVA	1,350	-	TLIVA	2 053,05	2 478,36
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS COLLECTIFS 9-9a RUE DES ACACIAS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	338 225,10	311 968,62	35,67	A	V	TLIVA	1,350	V	TLIVA	1,350	-	TLIVA	4 211,58	6 787,14
CENTRE ALSACE HABITAT	2019	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS LOCATIFS 9-9a RUE DES ACACIAS	CDC CAISSE DES DEPOTS ET Consign	85 084,17	77 390,92	35,67	A	V	TLIVA	0,550	V	TLIVA	0,550	-	TLIVA	425,65	1 949,83
COLMAR HABITAT	2010	X Echéance progressive	REAMENAG.EMRPUNT REHAB.LOGTS RUE A.HIRN LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	376 331,99	271 211,69	24,08	A	F		1,950	F		1,950	-		5 288,63	7 726,96
COLMAR HABITAT	2010	X Echéance progressive	REAMENAG.EMPRUNTS 0350309 DE 1978159.55 ? ET 0350330 DE 1151839.72 COMPACTAGE N°11 Le Square logelba	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	3 129 999,27	1 552 259,72	13,25	A	V		2,450	V		2,450	-		38 030,36	93 934,34
COLMAR HABITAT	2010	X Echéance progressive	REAMENAG.EMPRUNTS N°0227860 de 410 669.18 ? et N° 0227877 de 309484.94 COMPACTAGE N° 12 Const.12 log	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	720 154,12	301 957,08	11,25	A	F		1,750	F		1,100	-		10 870,45	20 745,07
HABITAT FAMILIAL ALSACE	1996	C	BASSE PORTE WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	39 636,74	6 193,24	4,67	A	F		4,800	F		4,800	-		297,28	1 238,65
HABITAT FAMILIAL ALSACE	1996	P	BASSE PORTE WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	121 041,01	18 912,66	4,08	A	F		4,800	F		4,800	-		0,00	3 782,53

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT FAMILIAL ALSACE	1996	C	ORIENT EXPRESS LOGELBACH	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	1 671 763,26	261 212,99	3,83	A	F	4,800	F	4,800	-		12 538,22	52 242,60		
MAISON DE RETRAITE LES MAGNOLIAS	2009	P	MAISON DE RETRAITE - CDC REHABILITATION 2009/2010	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	1 600 000,00	819 391,30	10,33	A	R	4,600	R	4,600	-		15 404,56	67 748,69		
OPH HABITATS DE HAUTE ALSACE	2017	X Echéance progressive	REHABILITATION RUES LOGELBACH - CAPELLE - FOCH WINTZENHEIM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	186 000,00	130 906,65	13,58	A	F	1,350	F	1,350	A-1		1 767,24	9 221,37		
POLE HABITAT CENTRE ALSACE	2014	X Echéance progressive	WINTZENHEIM - 3 RUE FOCH - AAM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	135 000,00	114 894,16	37,75	A	F	0,800	F	0,800	-		631,92	2 575,83		
POLE HABITAT CENTRE ALSACE	2005	P	AMELIORATION 4 LOGEMENTS 5 RUE LOUISE JORDAN A LOG	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	299 000,00	173 879,10	11,83	A	F	0,000	F	0,000	-		0,00	10 825,04		
RECUP COLMAR HABITAT HLM	2002	C	Opération : réaménagement 1, rue a.Hirn - LOGELBAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	37 626,00	28 146,39	28,58	A	R	EURIBOR 4,200	R	EURIBOR 4,200	-	EURIBOR	548,85	731,06		
RECUP HABITATS DE HAUTE ALSACE	2005	C	Résidence Personnes Agées - Wintzenheim Maison de	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - DBRM2	647 418,42	332 607,26	11,50	A	R	3,570	R	3,820	-		11 874,08	23 112,35		
TOTAL GENERAL					18 576 954,17	11 835 193,14									209 522,29	539 047,20		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	539 047,20
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	31 112,80
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	474 500,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 044 660,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 435 500,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	14,05

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					529 924,00
657362	C.C.A.S. WINTZENHEIM	SUBVENTION	Ass CCAS .	Autre personne de droit public	15 000,00
65741	SCOUTS DE FRANCE	SUBVENTION	Ass SCOUTS DE FRANCE	Association	520,00
65741	UNC	SUBVENTION	Ass UNC WINTZENHEIM	Association	900,00
65741	AMIS DE LA MUSIQUE MECANIQUE	SUBVENTION	Ass AMIS DE LA MUSIQUE MECANIQUE .	Association	7 450,00
65741	KARATE CLUB	SUBVENTION	Ass KARATE CLUB	Association	1 400,00
65741	CLUB VOSGIEN WINTZENHEIM	SUBVENTION	Ass CLUB VOSGIEN WINTZENHEIM	Association	1 697,00
65741	TAROT CLUB	SUBVENTION	Ass TAROT CLUB WINTZENHEIM	Association	804,00
65741	ASSOC AMIS DE SI DE LA	SUBVENTION	Ass AMIS DE SI DE LA	Association	690,00
65741	CM	SUBVENTION	Ets ITEP FED DE CHARITE	Autre personne de droit privé	1 000,00
65741	PECHE ET PISCICULTURE	EXCEPTIONNELLE 2024 SUBVENTION	CARITAS	Association	6 720,00
65741	AVICULTURE LOGELBACH	SUBVENTION	Ass PECHE ET PISCICULTURE LOGELBACH	Association	950,00
65741	CM 12/03/2021	SUBVENTION	Ass AVICULTURE LOGELBACH	Association	5 000,00
65741	CERCLE D'ECHECS	SUBVENTION	Ass CHEVAL BLANC ESPACE ANIMATIONS	Association	200,00
65741	OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL	SUBVENTION	Ass CERCLE D ECHECS	Association	10 000,00
65741	CM 21/03/2024	SUBVENTION	Ass OEUVRES SOCIALES PERSONNEL MUNIC	Association	1 020,00
65741	CM 21/03/2024	SUBVENTION	SOC DIVERS	Autre personne de droit privé	300,00
65741	PEP ALSACE DSP PERISCOLAIRE	SUBVENTION	Ass PEP ALSACE PERISCOLAIRE	Association	232 000,00
65741	SOCIETE HISTOIRE WINTZENHEIM	SUBVENTION	Ass STE HISTOIRE - MAIRIE DE Wintzen	Association	1 000,00
65741	ASSOCIATION SPORTIVE WINTZENHEIM - FOOTB	SUBVENTION	Ass ASSOC SPORTIVE WINTZENHEIM - FOOTBALL	Association	3 700,00
65741	THEATRE DE LA CITERNE	SUBVENTION	Ass THEATRE DE LA Citerne	Association	500,00
65741	GROUPE FLOKLORIQUE PORTUGAIS	SUBVENTION	Ass GROUPE FOLKLORIQUE PORTUGAIS	Association	721,00
65741	ASSOCIATION COPIANS D'ABORD	SUBVENTION	Ass ASS COPAINS D ABORD .	Association	1 200,00
65741	NUIT BLANCHE	SUBVENTION	Ass NUIT BLANCHE	Autre personne de droit privé	350,00
65741	DSP 2023-2027	SUBVENTION	Ass ENFANCE POUR TOUS	Association	172 000,00
65741	HARMONIE MUNICIPALE	SUBVENTION	DSP GESTION DE LA CRECHE POM DE REINETTE 01/01/2023 AU 31/12/2027	Association	9 250,00
65741	5ème AVENUE	SUBVENTION	Ass HARMONIE MUNI WINTZ	Association	200,00
65741	JUDO CLUB	SUBVENTION	Ass 5ème AVENUE	Association	1 680,00
65741	DONNEURS DE SANG	SUBVENTION	Ass JUDO CLUB	Association	450,00
65741	SPORTS ET LOISIRS LOGELBACH	SUBVENTION	Ass DONNEURS DE SANG	Association	200,00
65741		SUBVENTION	Ass SPORTS ET LOISIRS LOGELBACH	Association	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65741	ECOLE DE MUSIQUE	SUBVENTION	Ass ECOLE DE MUSIQUE	Association	45 080,00
65741	CM 21/03/2024	subvention	Ass HOHLAND'S BIKE ASSOCIATION	Association	645,00
65741	TEMPS LIBRE	SUBVENTION	Ass TEMPS LIBRE	Association	200,00
65741	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	SUBVENTION	Ass GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	1 000,00
65741	TANKOKAN	SUBVENTION	Ass TANKOKAN	Association	420,00
65741	LES SECOURISTES DE FRANCE	SUBVENTION	Ass LES SECOURISTES DE FRANCE	Association	350,00
65741	HANDBALL CLUB	SUBVENTION	Ass HANDBALL CLUB	Association	742,00
65741	Petit Escargot	SUBVENTION	Ass PETIT ESCARGOT	Association	200,00
65741	CHORALE ST JOSEPH	SUBVENTION	Ass CHORALE ST JOSEPH	Association	210,00
65741	WINTZEN'ARTS	SUBVENTION	WINTZEN ARTS	Association	1 200,00
65741	NEW BASKET CLUB	SUBVENTION	Ass NEW BASKET CLUB WINTZENHEIM	Association	275,00
65741	CHORALE STE CECILE	SUBVENTION	Ass CHORALE STE CECILE	Association	200,00
65741	CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	SUBVENTION	Ass CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	Association	2 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		23,00	7,00	30,00	26,00	0,00	26,00
Adjoint technique	C	9,00	4,00	13,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3,00	3,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent spécialisé des écoles maternelles	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE WINTZENHEIM - VILLE DE WINTZENHEIM - BS (projet de budget) - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	C	0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Autres	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Animateur territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur territorial principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur territorial principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Surveillance de la Voie Publique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de surveillance de la voie publique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier-Chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service de police	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service police municipale principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service police municipale principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien de police	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		45,00	10,00	55,00	50,00	0,00	50,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint territorial	C	ANIM	366	0,00	A Accrois.tempora	CDD
Adjoint territorial	C	ADM	366	0,00	A Accrois.tempora	CDD
Adjoint territorial	C	TECH	366	0,00	A Accrois.tempora	CDD
Adjoint territorial	C	TECH	366	0,00	A Accrois.saisonn	CDD
Adjoint territorial	C	TECH	366	0,00	A Accrois.saisonn	CDD
Adjoint territorial	C	ADM	366	0,00	A Accrois.tempora	CDD
Adjoint territorial	C	TECH	366	0,00	A Accrois.saisonn	CDD
Adjoint territorial	C	TECH	366	0,00	A Accrois.saisonn	CDD
Adjoint territorial	C	TECH	366	0,00	A Accrois.tempora	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
01/09/2021 - GESTION PEERISCOLAIRE	PEP ALSACE PERISCOLAIRE	Ass PEP ALSACE PERISCOLAIRE	Association	829 926,00
01/01/2023 - GESTION DE LA CRECHE	ENFANCE POUR TOUS	Ass ENFANCE POUR TOUS	Société Française	923 164,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SIVOM-SIST CANTON WINTZENHEIM		SFP	125 000,00
SYNDICAT FORESTIER DU MASSIF DES CHATEAUX		SFP	2 550,00
BRIGADE VERTE		SFP	36 000,00
SYNDICAT MIXTE EMPLOYEURS FORESTIERS COLMAR ET ENVIRONS		SFP	40 000,00
PARC NAT.REG.BALLONS DES VOSGES		SFP	11 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Service individualisé dans un budget annexe	RMACTW	01/01/1950		21680374200123	SPA	oui
	GENDARMERIE	01/01/2022		21680374200156	SPA	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	2 042 534,04	0,00	2 042 534,04
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-5 245 469,00	-5 245 469,00	-5 245 469,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-3 202 934,96	-5 245 469,00	-3 202 934,96

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	3 202 934,96	0,00	3 202 934,96
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-3 202 934,96	-5 245 469,00	-3 202 934,96
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	5 245 469,00	0,00	-3 202 934,96

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE
PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT
EQUILIBRE**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	480 000,00	0,00	0,00	480 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 655 500,00	2 927 240,20	0,00	5 582 740,20
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 175 500,00	2 927 240,20	0,00	5 102 740,20

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 480 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		430 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	420 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	10 000,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	20 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Façonnage et vente de bois de la forêt communale	01/01/1900		SPA
Services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Location de locaux pro 9, rue Clemenceau 68920 WINTZENHEIM	01/12/2017		SPA
Services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Location de locaux pro 3, rue Herzog 68124 LOGELBACH	01/05/2019		SPA

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		11 021 302,00	2,43	30,20	0,00	3 328 433,00
TFPNB		248 538,00	0,09	52,07	0,00	129 414,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		759 509,00	545,08	13,98	0,00	106 179,00
TOTAL		12 029 349,00	2,87			3 564 026,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2024

Présenté par Le LE MAIRE (1),

A Wintzenheim, le 21/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Wintzenheim, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Alexis STRUSS - Conseiller municipal	
Benoît FREYBURGER - Conseiller municipal délégué	
Carine NÄGL - Conseillère municipale	
Christelle OHRESSER - Conseillère municipale	
Clara BEAUFRAND - Conseillère municipale	
Claude KLINGER-ZIND - Conseiller municipal	
Corinne BUEB - Conseillère municipale	
Daniel LEROY - Adjoint	
Daniel OUGIER - Conseiller municipal	
Danièle ARNOLD - Conseillère municipale	
Denis ARNDT - Adjoint	
Dominique CHERY - Conseiller municipal	
Dominique HEROLD - Adjoint	
Dominique SCHAFFHAUSER - Adjointe	
Emmanuel AQUINO - Conseiller municipal	
Isabel FREUDENREICH - Conseillère municipale	
Jean Marc KEMPF - Conseiller municipal	
Jean-Marie MULLER - Conseiller municipal	
Luca BASSO - Conseiller municipal	
Lucette SPINHIRNY - Adjointe	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Ludovic CAMPITELLI - Conseiller municipal délégué	
Marie Jeanne BASSO - Conseillère municipale	
Mireille WEISS - Conseillère municipale	
Nathalie PEREZ - Conseillère municipale	
Patrice DUSSEL - Adjoint	
SCHOFF Geneviève - Adjointe	
Sandrine MEYER - Conseillère municipale	
Serge NICOLE - Maire	
Sébastien LIGIBEL - Conseiller municipal	

Certifié exécutoire par Le LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/03/2024, et de la publication le

A Wintzenheim, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.